

Canicule, méga feux au Canada et en Grèce, inondations meurtrières en Libye, l'été nous a apporté de nouveaux aperçus sur le monde de demain, dont on voit qu'il est déjà le monde d'aujourd'hui. Alors que, face à ce chaos, c'est la solidarité et l'intervention publique qui devraient s'accroître, on a pu à l'inverse constater l'impact des choix gouvernementaux, avec la fermeture de services hospitaliers d'urgence la nuit ou en fin de semaine, ou la décision, à Mayotte, de couper l'alimentation en eau de la population deux jours sur trois.

Mi-septembre, le ministre de l'Economie et des Finances a annoncé des restrictions budgétaires de grande ampleur, avec des annulations et des gels de crédit qui font craindre pour les moyens de l'INRAE. En particulier le risque est grand que la prime exceptionnelle et la dernière augmentation du point d'indice soient financées sur le budget propre de l'INRAE, comme cela avait déjà été le cas en juillet 2022. Désormais, c'est régulièrement que le fonds de roulement est mis à contribution pour pallier les manques de soutien de la tutelle.

La Direction Générale de l'Institut a par ailleurs prévenu mi-septembre les Directeurs d'Unités que la prise en charge du surcoût de l'énergie qui avait été obtenue en 2023 ne serait pas reconduite cette année et que les unités devaient s'attendre à supporter une hausse de 15% en moyenne. **Pour les personnels aussi c'est le régime sec, la hausse du point d'indice de 1.5% au premier juillet est loin de compenser l'inflation constatée,** et les perspectives salariales annoncées par le ministre de la Fonction Publique pour sa prochaine loi refusent toujours des augmentations générales aux agents.

On ne voit pas encore complètement ce que va signifier pour l'INRAE la mise en place des agences de programme qui sont en construction à la suite du rapport Gillet, mais la CGT craint que cette couche supplémentaire dans le millefeuille de la Recherche ne se traduise par encore plus de moyens alloués à la recherche sur projet, alors que seuls les moyens récurrents, par le soutien de base aux unités, permettent de donner la durée nécessaire à une recherche indépendante et de qualité.

Derrière la volonté annoncée de simplification du fonctionnement de la recherche se profile aussi [le changement des outils de gestion et la migration vers SIFAC et Notilus](#), qui, au regard des retours utilisateurs dans d'autres organismes, font craindre, à juste titre, aux personnels administratifs le retour des crises de nerfs de l'épisode GEFI.

La sinistre réforme des retraites est effective depuis le premier septembre et les décrets d'application sont désormais parus. Cette contre-réforme s'accompagne de nouvelles dispositions, en particulier sur la Cessation Progressive d'Activité. Mais les personnels qui souhaitent monter un dossier constatent que rien n'a été traduit en interne, les agents des SDAR ne peuvent absolument pas leur répondre alors que la demande doit être faite avant la fin de l'année. **Nous demandons donc au PDG qu'une information soit faite sans tarder à l'ensemble des agents, et que les services RH disposent d'instructions pour renseigner les collègues et être en mesure d'instruire et gérer leurs demandes.**

Enfin ce CSA a lieu au lendemain de la journée de mobilisation du 23 septembre pour les libertés publiques, contre le racisme systémique et les violences policières qui a connu un net succès avec 80 000 manifestants participant à plus de cent cortèges en France. [Le prochain rendez-vous, auquel appelle une vaste intersyndicale aura lieu le 13 octobre.](#) **La CGT INRAE s'associe à ce mouvement intersyndical et appelle les agents de l'Institut à se mobiliser à cette date, y compris par la grève et les manifestations, pour plus de justice sociale.**

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



**Bulletin d'adhésion à retourner
à la CGT-INRAE**

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :